

Le 22 avril 2026

Céline DROAL,
Christophe TRISTAN,
co secrétaires académiques du SNUEP-FSU

à Madame La Rectrice de l'académie de Limoges

Nous souhaitons vous alerter sur les conditions de correction des copies du bac professionnel cette année.

En effet, les enseignant.es Lettres-Histoire, PSE, ainsi que Eco-Gestion et Eco-Droit ont reçu une convocation pour une mission dématérialisée, à réaliser entre le 5 et le 22 juin. Or, aux mêmes dates, les mêmes enseignants doivent assurer leurs cours, individualiser le parcours en Y, organiser des épreuves orales de CFG, de DNB, de chef d'œuvre, de projet, finaliser les épreuves de CCF, assurer les suivis de PFMP ainsi que répondre aux convocations pour les épreuves ponctuelles du CAP.

Comment dans ces conditions, trouver encore du temps pour accomplir cette correction dématérialisée sérieusement ?

Comment prévenir les risques psycho-sociaux inhérents ? (surcharge de travail, surexposition aux écrans, isolement face aux difficultés...)

C'est pourquoi nous demandons à avoir les mêmes conditions de travail que les années précédentes, c'est-à-dire deux à trois journées banalisées, suivant les matières, sur les bassins. Cela permettra aux collègues un travail plus efficace car collégial et coopératif.

Comme nos collègues du SNES-FSU pour le BTS, nous souhaitons un cadrage académique, permettant aux enseignant·es concerné·es d'assurer sereinement l'ensemble de leurs missions.

Veuillez croire, Madame la Rectrice, en notre profond attachement au service public d'éducation.